



Le 4 janvier 1934.

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur le Juge,

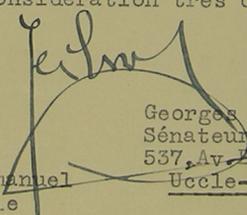
A Bruxelles le pays Basque compte de nombreux amis et "Guere Herria" de fervents lecteurs !

Je suis un de ceux là et parmi les plus "curieux" de l'histoire et du folklore de votre charmant pays.

C'est à ce titre que je me permets de poser dans la "Page des Curieux" quelques questions concernant deux vieilles familles du Labourd.

Je serai reconnaissant à l'administration du bulletin de bien vouloir les reproduire et à ses nombreux lecteurs pour en trouver la solution.

Je vous présente, Monsieur le Juge, l'expression de mes sentiments les meilleurs et de considération très distingués.

  
Georges Cools  
Sénateur Suppléant  
537, Av. Brugmann

A Monsieur Emmanuel  
Souberbielle  
Juge de Paix  
USTARITZ, B.P.

Uccle-Bruxelles.